

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Band:** 28 (1899)

**Heft:** 12

**Rubrik:** Intérêts de la Société

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

---

Dans sa séance ordinaire d'automne, le Comité de la Société a décidé d'adresser à la Direction de l'Instruction publique une pétition en faveur de l'augmentation des traitements. Nous avons le plaisir d'annoncer à nos chers membres actifs que cette pièce a été accueillie par M. le Directeur de l'Instruction publique avec une grande bienveillance.

Notre Comité a également étudié la question d'une *Caisse de secours* à fonder au sein de notre Société fribourgeoise d'Education. Avant de prendre une décision formelle à cet égard, il serait heureux de connaître l'opinion du personnel enseignant sur cet important objet. Il a, en conséquence, chargé l'un de ses membres d'exposer dans le *Bulletin* les raisons qui militent en faveur de la création de cette œuvre de solidarité professionnelle. Un article sur ce point paraîtra dans le premier numéro de l'année prochaine, et son auteur serait heureux de pouvoir y joindre l'opinion et les desiderata de Messieurs les Instituteurs. Prière instante d'en faire la communication au Rédacteur du *Bulletin* ou au Secrétaire de la Société d'Education.

*Le Bureau.*

---

## AVIS

---

*Avis à Messieurs les Instituteurs qui se sont adressés dernièrement à la gérance du BULLETIN.*

Nous ne pouvons fournir les fascicules publiés jadis en supplément de cet organe sur la *méthode* analytico-synthétique de dessin. Une réédition de ce travail est en préparation ; les clichés nouveaux, au nombre de plus de 40, sont commandés et les intéressés seront informés par les journaux de l'époque du tirage qui aura lieu, nous l'espérons, avant le Nouvel-An.

